

## PROJETS URBAINS &amp; CENTRES-BOURGS

**LE PROJET URBAIN****Un projet urbain, qu'est-ce que c'est ?****DÉFINITION**

► Une démarche de mise en mouvement des acteurs autour de la transformation de l'espace bâti d'un territoire urbain, périurbain ou rural.

**Anticiper les mutations environnementales, réduire les inégalités territoriales et sociales, contribuer à un meilleur cadre de vie... Le projet urbain imagine et réinvente les espaces et les paysages. Il les recompose et les relie entre eux pour les adapter aux nouveaux usages des habitants, dans un environnement en constante évolution.**

Au service de l'intérêt général, il mobilise divers acteurs, compétences, outils et procédures d'aménagement. Démarche de réflexion prospective, adaptable et évolutive, le projet urbain se traduit par **un ensemble d'actions et opérations d'aménagement**, à différentes échelles, transversales, complémentaires et multithématiques.

Exemple : la réhabilitation ou la création d'un nouveau quartier

- Requalification d'une entrée de ville
- Création et végétalisation d'espaces publics et de nouveaux usages (boulevards, parcs, places, jeux pour enfants...)
- Restructuration d'équipements publics
- Réhabilitation, démolition et construction de bâtiments ou d'îlots

**Vous avez dit OAP ?**  
Dans le cadre d'un PLUi, ces actions sont souvent traduites par une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP).



Projet Plaine des sports, actions proposées - Nature en ville et agriculture urbaine (à gauche) ; Mobilités (à droite)

**Quelques exemples locaux****Auvergne-Rhône-Alpes**

Savoie Technolac, Écoparc Rovaltain Valence TGV, Écoquartiers de Villeneuve à Cognin, Les Passerelles à Cran-Gevrier, Saint-Jean-des-Jardins à Châlon-sur-Saône, etc.

**Isère**

GrandAlpe, Presqu'île, Flaubert, Caserne de Bonne, centres-villes du Fontanil-Cornillon et d'Échirolles, ZAC Centre et Daudet de Saint-Martin-d'Hères, Europole, Inovallée et ZAC des Béalières à Meylan, Écoquartier du Petit-Jean à Gières, ZAC Rossignon à Voiron, Ecoquartier de La Rivière, quartier Pré Menu à Coublevie, quartier des Échalières à Veurey-Voroize, centre-bourg de Lumbin, etc.

Parlons ZAN

**Le ZAN réinterroge les pratiques...**  
La perspective du « Zéro artificialisation nette » nous invite à réinvestir des tissus déjà constitués plutôt que de consommer des espaces non artificialisés. La conception des projets devra s'efforcer de contribuer au maximum à limiter l'imperméabilisation des sols, valoriser ou renaturer les friches économiques, réinvestir les logements et locaux vacants, favoriser la biodiversité.

